



CFPPA

RS 5653

Date d'enregistrement : 01/01/2022

CERTIFICAT INDIVIDUEL OPÉRATEUR



>> OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtenir le Certificat individuel pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques professionnels



>> PUBLIC CIBLÉ

- Agents de collectivités territoriales
- Salariés
- Chefs d'entreprise



>> PRÉREQUIS

Savoir lire, écrire et parler français



>> CONDITIONS D'INSCRIPTION

Aucune



>> MODALITÉS D'ALTERNANCE

Présentiel et en continu



>> DÉLAIS D'ACCÈS ET DURÉE

- Inscription 15 jours avant le début de la session
- 2 jours (soit 14 heures)
- Renouvellement : 1 jour (soit 7 heures)



>> COÛT ET FINANCEMENT

- 390€ par personne
- 195€ pour le renouvellement
- Financement possible au regard de la situation du futur stagiaire



>> ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Locaux sous réglementation ERP, accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Orientation et adaptation pédagogique possible, tuteurée par un référent handicap



>> CONTENU

- La Réglementation sécurité et environnement (législation, les produits phytopharmaceutiques et leurs utilisations, la réglementation d'application, les déchets et leur gestion, le stockage, le transport, les pulvérisateurs et les risques vis-à-vis de l'environnement)
- La santé et la sécurité (les risques, les pictogrammes et les EPI)
- La Réduction de l'usage et les méthodes alternatives



>> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théorique avec QCM de validation en fin de formation. Test intermédiaire d'entraînement en cours de formation.



>> MODALITÉS DE VALIDATION

- Obtenir 12/20 au QCM
- Pas de test pour le renouvellement
- Bordereau de score
- Enregistrement sur la plateforme MONSERVICEPUBLIC pour la délivrance du CIPP
- Certification délivrée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire



>> 32 STAGIAIRES EN 2025

TAUX DE SATISFACTION : 94%

TAUX DE RECOMMANDATION : 100%